

Projet Enbridge Northern Gateway Commission d'examen conjoint

Dossier : OF-Fac-Oil-N304-2010-01 01
Le 3 décembre 2012

Madame Joy Thorkelson
United Fisherman and Allied Workers Union – TCA
869, rue Fraser
Prince Rupert (Colombie-Britannique) V8J 1R1

**Northern Gateway Pipelines Inc. (Northern Gateway)
Demande visant le projet Enbridge Northern Gateway
Ordonnance d'audience OH-4-2011
Avis de requête déposé par la United Fishermen and Allied Workers Union - TCA
daté du 22 novembre 2012 – Décision n° 128**

Madame,

La commission d'examen conjoint pour le projet Enbridge Northern Gateway (commission) accuse réception d'un avis de requête de la United Fishermen and Allied Workers' Union – TCA daté du 22 novembre 2012 demandant une ordonnance pour exiger de Northern Gateway qu'elle [TRADUCTION] « mène une évaluation socio-économique et environnementale des répercussions du pipeline sur l'industrie de la pêche commerciale. » La requête indique qu'une telle évaluation devrait :

- examiner les répercussions et les risques liés au tracé, à la construction, à l'exploitation et aux défaillances et accidents, y compris aux rejets;
- étudier les nuisances olfactives de toute substance qui se déposerait sur le lit du cours d'eau et l'altérerait;
- analyser en profondeur quatre scénarios à des endroits précis, semblables à l'ERESH.

Le point 4 de l'ordonnance d'audience expose les critères relatifs aux dépôts tardifs de documents auprès de la commission. À l'étude de ces critères, la commission estime que, même si les renseignements provenant d'une telle évaluation pourraient être utiles, il existe déjà au dossier suffisamment d'information sur le sujet. Par ailleurs, la réalisation d'une évaluation de ce genre pourrait s'avérer très longue, et rien dans la requête n'explique pourquoi celle-ci n'a pas été présentée plus tôt. La commission estime que le préjudice causé aux parties en ordonnant, à ce stade-ci de l'audience, la réalisation d'une telle évaluation et l'admission au dossier de la preuve en résultant l'emporte nettement sur la valeur probante potentielle de cette évaluation.

.../2



- 2 -

Pour ces raisons, la requête est rejetée.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec Carol Vats, avocate, au numéro 403-299-3643, ou, sans frais, au numéro 1-800-899-1265.

Veillez agréer, Madame, mes salutations distinguées.

La secrétaire de la commission d'examen conjoint,



for
Sheri Young